

PARTENAIRES DU GALA 2024

PARTENAIRES HISTORIQUE DU JBM



PARTENAIRES MAJEURS DU JBM



COMMANDITAIRES DU GALA

Diamant

JOLICOEUR | LAPIERRE

GESTION FINANCIERE

OR



ARGENT



PRÉSENTATEUR DU TOAST D'HONNEUR



PARTENAIRES DE SERVICES



18e édition

GALA DU JBM

«LES LEADERS DE DEMAIN»

MERCREDI 20 NOVEMBRE

PROGRAMME DE LA SOIRÉE

Menu

ENTRÉE

Velouté de courge aux pommes
Granny Smith et garni de graines de
citrouille grillées

PLAT PRINCIPAL

Filet de saumon avec purée de
carottes au gingembre et lait de coco

OU

Risotto aux champignons sauvages
et truffes

DESSERT

Bûche des fêtes

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU JBM

M^e Marie Flambard

Bernard, Roy (Justice-Québec)



Chères et chers consœurs, confrères, collègues,
famille et ami.e.s,

Il me fait le plus grand des plaisirs de vous souhaiter la bienvenue à ce 18^e Gala du Jeune Barreau de Montréal « Les leaders de demain » !

Le Gala du JBM est l'occasion chaque année de s'arrêter et prendre le temps de reconnaître les succès, mais aussi les enjeux qui, à leur façon, forgent les professionnels que nous sommes. Chaque décision, chaque opportunité, chaque dossier façonne certainement l'avocat.e que nous devenons, mais aussi la personne que nous choisissons d'être.

C'est avec fierté et humilité que j'assisterai ce soir, avec vous, à la célébration de ces vingt-cinq avocat.e.s qui se sont arrêtés pour examiner ce qui a été accompli, et j'en suis certaine, qui ont aussi eu une pensée pour les obstacles qui ont jalonné leur jeune carrière.

La sélection des finalistes et la désignation des lauréats.es ont été effectuées avec rigueur et impartialité par un Comité de pré-sélection composés de personnalités chevronnées du monde juridique, ainsi que par les membres du Conseil des gouverneurs du JBM. Je tiens à les remercier sincèrement pour leur précieuse contribution, et leur expertise dans la sélection des lauréats.es. de cette année.

Un merci tout spécial à tout.e.s les membres du Comité Événements pour leur temps et leur dévouement. Merci évidemment à Me Sabrina Roberge et Me Jeanne Gagné qui dirigent le comité cette année. Sans vous, un tel événement ne serait pas possible.

Enfin, un immense merci à la colonne vertébrale du JBM, aussi appelée direction générale : Me Elizabeth Ménard-Laberge, ainsi que Joannie Lechertier, Théa Kupfer, Christina Solodukhin et Dalianne Bernier. C'est un sincère plaisir de travailler avec vous, et je vous remercie de votre dévouement.

Bonne soirée et félicitations aux finalistes et aux lauréat.e.s!

M^e Marie Flambard,
Présidente du JBM

MOT DE LA PRÉSIDENTE D'HONNEUR

L'Honorable Manon Savard

Juge en chef du Québec



Chères et chers finalistes,
Distinguées invitées,
Distingués invités,

J'ai le grand plaisir de prendre part à cette 18e édition du gala « Les leaders de demain » à titre de présidente d'honneur et de membre du comité de sélection.

Voilà déjà 18 ans que nous prenons un moment de pause pour reconnaître et célébrer l'excellence chez la relève juridique de la métropole. Ce moment d'arrêt n'a pas pour objectif de freiner l'élan, mais cherche au contraire à catalyser l'impact.

Alors qu'aucun de nos finalistes ne mène sa carrière dans une optique de recevoir un prix, une telle reconnaissance contribue certainement à alimenter leur mobilisation.

Le gala « Les leaders de demain », ce sont neuf catégories distinctes et des dizaines de candidatures aux profils variés. La diversité des pratiques faisant l'objet d'une reconnaissance lors du gala confirme l'adage « le droit mène à tout », et les chemins qu'on peut emprunter pour avoir un réel impact sont multiples.

Les personnes qui recevront les honneurs ce soir se distinguent par des réalisations professionnelles et personnelles d'exception. Ce n'est toutefois pas suffisant pour être finaliste. Ces personnes doivent en plus démontrer une vision d'avenir de leur profession et mettre en lumière leur engagement social. C'est en cela qu'on peut dire que ces professionnels sont les véritables leaders de demain.

La Cour d'appel du Québec souligne cette année son 175e anniversaire. La plus haute instance judiciaire de la province n'aurait pas pu connaître un tel succès sans tous les juristes qui, au fil des années, ont cherché à avoir un impact sur la société et ainsi, ont contribué à son évolution. Si le droit peut suivre les aspirations d'une société en mouvement, c'est notamment grâce au leadership des multiples praticiennes et praticiens de la relève qui ont su inspirer la profession. Ce soir, nous soulignons la contribution de certaines personnes s'étant particulièrement démarquée, mais c'est aussi tout le Jeune Barreau qui mérite notre reconnaissance. Je constate que la profession peut compter sur une relève en santé, dynamique et engagée.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bon gala!

- Manon Savard, juge en chef du Québec

MOT DES ADMINISTRATRICEA

Responsablea du comité organisateur

Mes Sabrina Roberge et Jeanne Gagné

Comité Événements



Bienvenue au Gala les leaders de demain du Jeune Barreau de Montréal!

C'est avec un immense plaisir que nous vous accueillons ce soir pour célébrer l'esprit d'engagement, la passion et le dynamisme qui caractérisent notre communauté. Pour cette 18e édition du Gala, nous avons l'honneur de mettre en lumière les réalisations exceptionnelles de nos membres qui façonnent l'avenir du droit au Québec.

La pérennité de cet événement témoigne de notre engagement collectif à promouvoir l'excellence et le développement de la profession, à travers la reconnaissance de talents issus de plusieurs domaines de pratique.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers les bénévoles du Comité Événements et les membres de la Direction générale du JBM, dont le dévouement et le travail acharné rendent cette soirée possible.

Merci à toutes et à tous d'être présent.e.s ce soir. Profitons de ce moment mémorable pour célébrer nos réussites et s'inspirer les uns les autres.

En notre nom, celui du Comité Événements ainsi que celui du Conseil d'administration du JBM, nous vous souhaitons une magnifique soirée!

- Mes Jeanne Gagné et Sabrina Roberge

BOURSE DE DÉMARRAGE DE CABINET

De tout temps, et de manière plus soutenue depuis les dernières années, les jeunes avocat.e.s se tournent vers le JBM afin d'obtenir de l'aide pour se trouver un emploi. Afin de démontrer son soutien auprès de ses membres et d'inciter les jeunes avocat.e.s à se dépasser, le JBM a mis sur pied le Programme de Bourse de démarrage de cabinet qui permettra au récipiendaire de bénéficier non seulement d'un montant d'argent pour entreprendre ses démarches, mais également de produits et services de qualité essentiels à la réussite de son projet. Ce projet vient ainsi combler un besoin en incitant les jeunes avocat.e.s qui le désirent et qui en ont la capacité, à faire preuve d'entrepreneuriat avec le support et l'aide de leur association.

Contexte

Le programme de Bourse de démarrage de cabinet du JBM a pour but de promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes avocat.e.s et de soutenir la relève juridique. Il vise à encourager la créativité et les meilleures pratiques en droit, de même que favoriser la création d'emplois et l'autonomie financière des jeunes avocat.e.s en les aidant à réaliser leur projet de démarrage de cabinet.

Critères de sélection

- Plan d'affaires et structure de financement réaliste et solide
- Présentation et excellence générale du dossier, dont les réalisations personnelles et professionnelles
- Vision d'affaires et perspectives à long terme
- Originalité et créativité du projet
- Réseau et soutien adéquats

PARTENAIRES DE LA BOURSE



PROCESSUS DE SÉLECTION

Un Comité de présélection procède à une première évaluation des candidatures, s'assure du respect des critères d'admissibilité et sélectionne trois finalistes par catégorie. Le flambeau est ensuite passé au Jury, composé de membres du Conseil des gouverneurs du JBM, afin de procéder à la sélection d'un.e lauréat.e dans chacune des catégories.

Critères de sélection : Excellence du dossier; Réalisations professionnelles; Réalisations personnelles; Vision et perspectives; Engagement social.

Comité de présélection

L'honorable **Benoit Sabourin**, Juge en chef associé de la Cour du Québec

L'honorable **Alexandre Bien-Aimé**, Juge à la Cour supérieure du Québec

L'honorable **Mélanie Jacques**, Juge à la Cour du Québec

L'honorable **Bernard Synnott**, Juge à la Cour supérieure du Québec

Me **Élizabeth Corte**, Avocate et Juge en chef de la Cour du Québec 2009-2016

Me **Tamara Davis**, Directrice générale du Barreau de Montréal

Me **Ariane Charbonneau**, Directrice générale d'Éducaloi

Me **Anne-Marie Santorineos**, Directrice générale de Justice Pro Bono

Me **Caroline Blache**, Présidente du CAIJ

Me **Mylène Lemieux**, Conseillère juridique, Cisco et ancienne présidente du JBM

Me **Philippe-André Tessier**, Président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

Me **Catherine Ouimet**, Directrice générale du Barreau du Québec

Me **Annick Murphy**, Ancienne directrice du DPCP

Me **Julien Beaulieu**, Procureur au DPCP et ancien vice-président du Barreau du Qc

Me **Luc Deshaies**, Avocat associé Gowling WLG

Me **Amir Kashdaran**, Avocat associé, McMillan

Me **Jocelyn Auger**, Avocat associé Fasken Martineau DuMoulin

Comité de sélection

L'honorable **Manon Savard**, Juge en chef du Québec

L'honorable **Henri Richard**, Juge en chef de la Cour du Québec

L'honorable **Gianni Cuffaro**, Juge-président de la Cour municipale de Montréal

Me **Catherine Claveau**, Bâtonnière du Québec

Me **Caroline Larouche**, Bâtonnière de Montréal

Me **Sylvain Bourassa**, Président du Tribunal administratif du Québec

Me **François D. Ramsay**, Avocat en chef – Affaires juridiques – Hydro-Québec et ancien président du JBM

Me **Paul-Matthieu Grondin**, Avocat associé Grondin Savarese Avocats et ancien président du JBM

Me **Jonathan Pierre-Étienne**, Avocat associé Grondin Savarese Avocats et ancien président du JBM

M. **Jérémy Torres-Ceyte**, Vice-Doyen de la Faculté de droit, Université de Montréal

DROIT CORPORATIF

Présenté par

Z SA



Me Marianne Richer-Lafleche

BCF

Marianne est avocate chez BCF et se spécialise en M&A, droit commercial et concurrence. Elle rédige des contrats commerciaux, conventions d'actionnaires, conventions de société et régimes d'intéressement complexes et offre du soutien transactionnel. Diplômée de l'Université Laval, elle s'y est démarquée en tant que participante et organisatrice de simulations diplomatiques internationales. Elle est administratrice de l'École des entrepreneurs du Québec et Prima Danse et complète une maîtrise à London School of Economics.



Me Daniel Stysis

Osler, Hoskin & Harcourt

Daniel Stysis est sociétaire au sein du groupe de droit des sociétés chez Osler. Sa pratique est axée sur le droit transactionnel, le droit des valeurs mobilières et les conseils aux sociétés émergentes et à forte croissance. Il agit pour des acheteurs et des vendeurs dans le cadre de transactions d'acquisition et de formations de coentreprises. Il représente aussi des sociétés et des investisseurs dans le cadre de levées de fonds sur les marchés publics et les marchés privés.



Me Mylène Vallières

Lavery, De Billy, S.E.N.C.R.L.

Mylène Vallières pratique au sein du groupe Droit des affaires chez Lavery, principalement en matière de valeurs mobilières, de droit minier et de droit transactionnel. Elle a un intérêt et une compréhension approfondie des enjeux liés au développement durable, ayant notamment obtenu la certification ESG, Climate Risk & the Law délivrée par Osgoode Professionnel Development. Son expertise est reconnue par le répertoire juridique The Best Lawyers in Canada (Ones to Watch).

PRATIQUE EN CONTENTIEUX / JURISTE DE L'ÉTAT



Me Claire Pascale Mazzini

Microsoft Canada

Claire Mazzini est conseillère juridique chez Microsoft Canada, où elle intervient sur des transactions technologiques complexes et des questions liées au *cloud computing*. Elle a acquis son expérience en droit des affaires et en technologies au sein d'entreprises d'envergure mondiale. Passionnée par l'innovation, elle s'implique dans les communautés juridiques et technologiques de Montréal et contribue au discours évolutif sur le droit de la technologie à travers diverses initiatives.

PRO BONO / IMPLICATION SOCIALE

Présenté par
forv/s
mazars



Me Vanessa Lapointe

BLG

Vanessa Lapointe est avocate principale chez BLG où elle se spécialise en droit du travail et de l'emploi. Elle représente les intérêts d'entreprises de toutes tailles, syndiquées ou non, ainsi que des entreprises de juridiction fédérale et provinciale qu'elle représente devant les tribunaux civils et administratifs. Vanessa est membre du conseil d'administration de Migraine Québec et est représentante nationale pour le Canada de l'Association Internationale des Jeunes Avocats (AIJA).



Me Gabriel Ouellette

CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal / Hôpital général juif

Gabriel Ouellette est avocat et chef d'équipe aux affaires juridiques du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal. Expert en droit de la recherche, il gère divers contrats, tout en conseillant des chercheur.se.s et autres parties prenantes impliquée.e.s en recherche au sein de l'établissement. Me Ouellette est également membre d'un comité d'éthique de la recherche et s'implique dans des comités et initiatives de diversité, équité et inclusion.



Me Suzanne Taffot

Heritt Avocats

Me Taffot cumule près de dix ans d'expérience en droit de l'immigration, des réfugiés et droits de l'Homme. Membre d'un groupe d'experts nommé par le Ministre de la Justice afin de combattre la sur-représentation des personnes noires en prison, elle est également une actrice clé de la diversité dans la profession juridique. Me Taffot met à profit ses compétences auprès de plusieurs organismes afin d'aider les personnes au statut migratoire précaire ou des femmes victimes de violence conjugale. Nommée CBC Black Changemakers 2020 ainsi que personnalité inspirante désignée par le Barreau du Québec.



Me Mouhaimina Rebba

Procureur général du Québec

J'exerce la profession d'avocate au sein de la Direction du contentieux du Procureur général du Québec à Montréal depuis mon assermentation en 2016. Je pratique en droit civil et administratif. Je côtoie des avocats exceptionnels en plus d'être des personnes formidables en raison de leur dévouement, leur rigueur, leur savoir immense, et surtout, leur souci de la justice. Mes collègues sont pour moi une source d'inspiration qui me permet d'évoluer et de développer mes habiletés professionnelles.



Me Gabrielle Thiboutot

BDIA

Me Gabrielle Thiboutot, membre du Barreau du Québec depuis 2022, est diplômée en droit civil et en développement international de l'Université d'Ottawa. Spécialisée en droit de l'immigration, elle a travaillé dans un grand cabinet avant de rejoindre BDIA. Depuis 2023, elle siège au conseil de l'AQAADI. Elle dirige aussi un projet pour des femmes afghanes, Horizons de Résilience. Bilingue et riche de ses voyages, elle allie créativité et humanité dans sa pratique pour naviguer les lois complexes.

CARRIÈRE ALTERNATIVE

Présenté par
CAIJ
L'informatique ressource
de savoir juridique



Me Sarah Ménard April

International Committee of the Red Cross

Me Sarah Ménard April travaille depuis plusieurs années en droit international humanitaire ou droit des conflits armés. Depuis son admission au Barreau, elle a travaillé dans différents pays, dont le Mali, la Suisse et la République démocratique du Congo. Depuis 2019, elle travaille pour le Comité International de la Croix-Rouge, une organisation humanitaire ayant pour mandat de porter assistance et protection aux personnes touchées par les conflits armés et autres situations de violence.

DROIT CRIMINEL ET PÉNAL

Présenté par
**Barreau de
Montréal**



Me Jérôme Lorre-Déjoie

Bureau des Affaires Pénales (BAP)

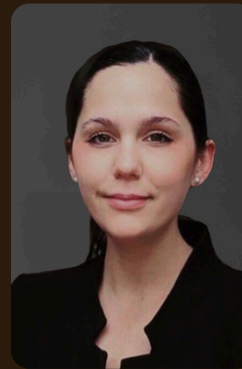
Me Lorre-Déjoie est membre du Barreau du Québec depuis 2014. Suite à l'obtention de ses diplômes B.C.L./LL.B de l'Université McGill, Me Lorre-Déjoie a complété son stage en droit criminel et pénal à la Ville de Montréal. Elle débute sa carrière au DPCP au Bureau des affaires pénales de Laval en 2015. En 2017, elle rejoint l'équipe du BAP de Montréal. Elle est nommée Procureure en chef adjointe pour Laval-Laurentides-Lanaudière auprès du Bureau des affaires pénales (BAP) du DPCP en juin 2024.



Me Joey Hanna

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Avant de rejoindre le HCR en 2021, Me Hanna exerçait la profession d'avocat à l'aide juridique de Montréal où il représentait des populations vulnérables et marginalisées devant les tribunaux en droit civil, social et familial. En parallèle, Me Hanna partageait son expertise en tant que chargé de cours à l'UQAM et professeur à l'École du Barreau du Québec. Il a enseigné le droit de la famille, des personnes, la procédure civile, ainsi que les aspects pratiques et théoriques de la rédaction, de la négociation et de la consultation juridique.



Me Farah Nantel

Bolduc Paquet SNA

Me Farah Nantel-Hamud pratique en droit criminel. Elle est diplômée de l'Université de Sherbrooke et a été admise au Barreau en 2016. Elle est détentricice d'un certificat en droit français et européen de l'Université Panthéon-Assas, d'un certificat en droit privé européen de l'Université de Salzbourg, ainsi que d'un certificat en droit criminel de l'Université Wilfrid Laurier. Elle est également présentement en cours d'obtention d'une maîtrise en droit criminel de l'Université de York.



Me Alexandre Shee

Oxford Internet Institute

Alex Shee est un expert mondial en IA, à l'intersection du droit, de la technologie et des politiques publiques. Co-président du groupe sur l'avenir du travail au sein du Partenariat mondial sur l'IA et chercheur invité à l'Oxford Internet Institute, il influence les politiques d'IA. Ancien VP chez Sama et directeur chez Element AI, il a levé plus de 270 millions en financement. Diplômé en droit de McGill, il combine innovation et éthique, témoignant devant le Parlement canadien et publiant sur la régulation de l'IA.



Me Claudel Trudeau-Nepton

Shadley Knerr, s.e.n.c.r.l.

Me Claudel Nepton est membre de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh et est membre du Barreau depuis 2017. Elle pratique en droit criminel au sein du cabinet Shadley Knerr. Elle a développé une expertise dans la défense des personnes autochtones en plus d'agir à titre de conseillère juridique pour Pekuakamiulnuatsh Takuhikan. À ce titre, elle défend les intérêts et les droits de sa communauté. Elle est également chargée de cours à l'UQAM dans le programme court en études autochtones.

LITIGE CIVIL ET COMMERCIAL

Présenté par
 **RénoAssistance**

Me Virginie Blanchette Séguin

Norton Rose Fulbright

Virginie Blanchette-Séguin est une plaideuse rigoureuse et stratégique qui exerce sa profession au sein de l'étude Norton Rose Fulbright. Sa pratique porte principalement sur les actions collectives, les recours entre actionnaires et les litiges complexes en matière de droit public, d'environnement et de responsabilité civile ou pénale. Me Blanchette-Séguin a auparavant été auxiliaire juridique auprès du juge Gascon à la Cour suprême du Canada et du juge Nadon à la Cour d'appel fédérale.



DROIT DES TECHNOLOGIES ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Me Amélie Côté

ROBIC

Amélie est directrice et avocate chez ROBIC en droit des affaires avec une pratique axée sur le droit commercial et le transfert des technologies. Avec ses connaissances à la fois juridiques et scientifiques, elle assiste des entreprises de toute taille à valoriser leurs innovations à travers leurs ententes et leurs transactions. Elle est également très impliquée dans le partage des connaissances et les échanges sur les sujets reliés à la propriété intellectuelle, tant au niveau local qu'à l'international.



Me Maxime Laflamme-Leblond

LJT AVOCATS S.E.N.C.R.L

Maxime Laflamme-Leblond est avocat et arbitre en droit immobilier, spécialisé en droit de la copropriété. Il est l'auteur de nombreux textes doctrinaux en matière de droit de la copropriété. Il est un conférencier régulier auprès du lors des colloques « Développements récents en droit de la copropriété divise » et d'autres organismes destinés à l'information du grand public. Finalement, il enseigne depuis 2022 le cours « Aspects légaux en gestion de copropriétés » au Cégep Saint-Laurent.



Me Simon Du Perron

BLG

Me Du Perron conseille les entreprises et les organismes publics sur la conformité à législation en matière de protection des données et sur les enjeux de gouvernance de l'intelligence artificielle. Titulaire d'une maîtrise en droit des technologies de l'information de l'Université de Montréal et détenteur des certifications CIPP/C et AIGP de l'International Association of Privacy Professionals, il est régulièrement sollicité pour donner des conférences. Il a publié son premier ouvrage en 2022 chez LexisNexis.



Me Maryse Lapointe

Lapointe Legal Inc.

Maryse Lapointe s'intéresse particulièrement aux dossiers d'abus, aux droits des aîné-es et à tout ce qui touche le droit de la personne. Elle a débuté au sein d'un cabinet boutique de Montréal avant de consacrer toutes ses énergies à fonder une pratique à son image, Lapointe Légal. À la fois tenace et à l'écoute, elle est reconnue pour son professionnalisme et sa grande empathie. Me Lapointe met son talent et ses compétences au service de plusieurs causes qui lui tiennent à cœur.



Me Aicha Tohry

Arty Avocat

Me Aicha Tohry pratique le droit des industries créatives, incluant le divertissement, le marketing et les TI. Membre des barreaux du Québec et de l'Ontario, elle donne régulièrement des conférences sur le droit d'auteur et du marketing d'influence. Diplômée de l'Université de Montréal en 2016, elle y enseigne le droit du divertissement et supervise la division de PI de la Clinique juridique. En 2024, elle publie « Guide pratique sur le marketing d'influence » (Éd. Yvon Blais).



DROIT DU TRAVAIL ET ADMINISTRATIF

DROIT FAMILIAL

Présenté par
 Desjardins



M^e Alexis Lamy Labrecque

Syndicat Canadien de la Fonction Publique

Alexis Lamy Labrecque occupe le poste de conseiller syndical au Syndicat canadien de la fonction publique depuis 2022. Affecté à la section locale 301 comme conseiller principal, il assure un rôle de conseil auprès des élus en plus de conjuguer divers mandats au sein du SCFP, notamment la négociation de conventions collectives, la représentation devant divers tribunaux avec un intérêt particulier pour les services essentiels.



M^e Justine Fortin

Juripop

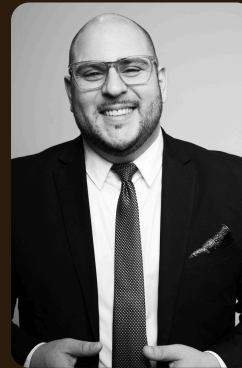
Me Fortin a participé à la création de services personnalisés pour les personnes victimes de violences conjugales et sexuelles, lesquels misent sur le savoir-être de l'avocat et sont centrés sur les besoins des personnes victimes. En 2023, elle a publié un article sur le meilleur intérêt de l'enfant victime de violences conjugales. Elle participe activement à la concertation, en plus d'offrir régulièrement des formations sur les particularités de la pratique juridique auprès des personnes victimes de violences.



M^e Frédérique Forget

Justice Pro Bono

À titre d'avocate au sein du projet de soutien aux travailleurs étrangers temporaires de Justice Pro Bono, Frédérique favorise l'accès à la justice en offrant conseils et formations aux travailleurs et organismes à travers le Québec. Elle a auparavant pratiqué 4 ans en droit du travail chez Monette Barakett. En 2023, elle a effectué une mission au Salvador avec Avocats sans frontières Canada, obtenant ensuite un mandat de consultation auprès de l'OIT. Elle s'est récemment jointe au conseil d'administration de SUCO international.



M^e Dario Hajjar

Les services Kasuko s.a.

Fondateur et avocat principal chez Les services Kazuko s.a. Son cabinet oeuvre en droit civil et familial et se spécialise dans la résolution efficace des litiges. Après avoir fait ses études au Collège Lasalle en Commercialisation de la mode (2005), Dario Hajjar a agi comme gestionnaire dans le domaine de la mode pendant près de 10 ans avant d'entamer des études en droit. En 2017, il obtient son Baccalauréat en droit de l'Université de Québec à Montréal (UQAM) et fonde son cabinet dès son assermentation en 2020.



**Jeune Barreau
de Montréal**
Young Bar of Montreal

Le JBM est fier de soutenir la relève juridique montréalaise!
Ensemble, faisons rayonner les leaders de demain.
Merci à toutes et à tous pour votre présence ce soir et bon Gala!